

Tout au long de l'année, vous recevrez l'Info-parents vous informant des principales activités de l'école. Nous vous invitons fortement à prendre connaissance des renseignements généraux qui y sont notés. En ce beau temps automnal, voici en bref les dernières nouvelles!



J'ai reçu plusieurs commentaires de parents nous expliquant que vous recevez parfois plusieurs fois les mêmes documents ou que plusieurs envois se succèdent avec des fichiers joints. Il faut savoir que les systèmes informatiques qui permettent des envois massifs de courriels aux parents ont souvent des ratés. Ainsi, lorsque nous envoyons un message aux parents, il arrive de temps à autre qu'au milieu de la transmission, cela arrête. Nous devons alors reprendre toute la transmission du début. De plus, nous ne pouvons envoyer plusieurs documents à la fois, le système ne permet pas de gros fichiers et si vous avez plus d'un enfant dans l'école, chaque enfant génère un envoi de courriel.

Dates à retenir

1^{er} octobre : 1^{re} rencontre du conseil d'établissement. Toutes les rencontres sont publiques.

3 et 4 octobre : photos scolaires (informations à suivre)

11 octobre : remise de la 1^{re} communication (sauf pour les élèves du préscolaire)

Communications avec l'école – absences et retards

Nous vous rappelons que, bien que vous informiez l'enseignant(e) de votre enfant par classe Dojo, Mosaïk portail parent (un guide a été déposé sur le site web de l'école) ou tout autre moyen, il est primordial et de votre responsabilité d'aviser l'école et le service de garde de toutes absences ou retards de votre enfant :

- Secrétariat : courriel paul-vi@cssp.gouv.gc.ca ou téléphone 450 655-8930, poste 0
- Service de garde : courriel garde.paul-vi@cssp.gouv.qc.ca ou téléphone 450 655-8930, poste 6

Il est important de préciser le nom de l'enfant, son groupe ainsi que le motif de l'absence.

Rappels importants

• Présence des parents dans l'école

En tout temps, lors de votre arrivée à l'école, vous devez vous présenter au secrétariat ou à l'accueil du service de garde. <u>Il est interdit pour les parents de circuler dans l'école sans autorisation</u>. Ceci pour assurer la sécurité et le développement de l'autonomie de nos élèves.

• Règles dans la cour d'école

La surveillance dans la cour est une grande responsabilité. La sécurité de nos élèves nous tient à cœur. Pour continuer de mener à bien cette tâche, nous avons besoin de votre collaboration. D'abord, nous vous demandons de ne pas rester dans la cour le matin lorsque vous venez conduire vos enfants. Les intervenants ne peuvent connaître tous les parents et cela crée un inconfort et un risque qu'un inconnu se glisse parmi les adultes présents dans la cour.

• Débarcadère d'autobus et stationnement du personnel – stationnement interdit

Nous vous informons qu'il est <u>interdit</u> de se stationner dans l'espace réservé aux autobus entre 7h45 et 15h45. Lorsque cela est permis, vous devez du côté de la cour d'école et non à gauche du débarcadère. Il en va de même pour le stationnement de l'école, lequel est réservé aux employés seulement. Le stationnement du personnel ne peut non plus servir de débarcadère pour vos enfants. <u>C'est une question de sécurité pour les enfants et pour le personnel.</u>



• Venir chercher un enfant pendant la journée

Lorsque vous venez chercher votre enfant durant la journée, nous vous demandons de venir le plus possible en dehors des moments de récréation. Si vous venez lors de la récréation, il est possible que nous ne puissions rejoindre votre enfant avant la fin de la récréation. Idéalement, si vous devez venir le chercher pendant ce temps, bien vouloir nous aviser avant pour que votre enfant soit déjà au secrétariat.

De plus, si vous venez pendant l'heure du dîner, le secrétariat étant fermé, nous vous demandons de passer par le débarcadère, du côté du service de garde.

Habillement

L'automne est à nos portes et les arbres commencent doucement à changer de couleur. La température est plus froide, particulièrement le matin. Nous vous invitons à prendre en considération cette nouvelle réalité lorsque vos enfants partent pour l'école. Un habillement adéquat fera en sorte que votre enfant passera une récréation plus agréable.

Halloween

Le **jeudi 31 octobre**, sorcières, monstres, fantômes et autres personnages défileront dans l'école *Paul-VI* pour souligner la fête de l'Halloween. Les enfants du primaire et du préscolaire pourront se déguiser toute la journée et célébrer l'événement en classe. À noter que les costumes violents, les masques et les armes ne sont pas acceptés. Comme chaque année, des activités spéciales seront offertes aux élèves.



IMPORTANT

À la suite de la fête de l'Halloween, nous vous demandons d'éviter de mettre des friandises dans la boîte à lunch de vos enfants pour le dîner, car comme vous le savez, beaucoup de nos élèves sont allergiques.

Normes et modalités d'évaluation

La planification annuelle des évaluations (document qui s'intitule **Résumé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages**) sera disponible sur le site web de l'école au courant du mois d'octobre. C'est dans ce document que vous retrouverez les dates des rencontres de parents et de remise des bulletins.

1^{re} communication et bulletins

1re communication

Le 11 octobre, vous recevrez une communication vous donnant un compte rendu de l'intégration, de la participation de votre enfant en classe et un bref aperçu de son rendement scolaire et comportemental.



De plus, comme prescrit par le Régime pédagogique, il y aura **trois bulletins** cette année. Voici les dates :

1 ^{er} bulletin	Préscolaire et primaire Ce premier bulletin sera déposé sur Mozaïk dans la semaine du 18 novembre 2024. Il couvrira la période du 29 août 2024 au 13 novembre 2024 et comptera pour 20% du résultat final de l'année.
2e bulletin	Préscolaire et primaire Le 2e bulletin sera déposé sur Mozaïk dans la semaine du 14 mars 2025 . Ce bulletin couvrira la période du 18 novembre 2024 au 7 mars 2025 et comptera pour 20% du résultat final de l'année.
3e bulletin	Préscolaire et primaire Le 3° bulletin sera déposé sur Mozaïk dans la semaine du 30 juin 2025. Ce bulletin couvrira la période du 10 mars 2025 au 20 juin 2025 et comptera pour 60 % du résultat final de l'année.

Stationnement avec vignette pour handicapé devant l'école

Juste devant l'école se trouve un stationnement pour handicapé. Nous vous demandons de ne pas l'utiliser, même si c'est pour rapidement venir déposer des choses à l'école ou venir chercher ou reconduire votre enfant. Cet endroit est réservé pour les détenteurs de vignette seulement.

Retour sur le début de l'année scolaire

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont fait de ce début d'année scolaire un succès pour nos élèves. Un merci tout spécial aux parents et grands-parents qui sont venus donner un gros coup de main pour la production des smoothies le 5 septembre dernier.

La fête de la rentrée du 12 septembre dernier a connu un vif succès! C'est autour de 4000\$ qui ont été amassés pour notre projet cour d'école. À la suite du premier conseil d'établissement, nous pourrons vous fournir d'autres informations sur l'avancée du projet cour d'école.

Julie Rousselle, directrice de l'école Paul-VI